



Groupe Front National

Conseil municipal du 12 avril 2014

Délibération n° 2014-077 : Budget principal – décision modificative n°1

Intervention de Michel Chassier (Groupe Front National)

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Il y a une semaine, l'heure était aux congratulations et à l'autosatisfaction.

Vous insistiez en particulier sur la bonne gestion des finances de la ville, et vous réitériez votre promesse de ne pas augmenter les taux de la fiscalité au cours de ce mandat.

C'est pourquoi cette décision modificative nous surprend à plus d'un titre.

Non pas que nous ayons des illusions sur la bonne santé financière de la ville, puisque tout le monde ne partage pas votre optimisme, et que le budget 2014 faisait déjà ressortir un essoufflement des recettes, sans pour autant que les arbitrages nécessaires soient fait dans les dépenses, période électorale oblige.

Mais traditionnellement, dans les collectivités locales, on attend le Compte administratif et l'affectation du résultat, avant de procéder aux premiers ajustements budgétaires.

C'était le cas en 2013.

Pourquoi donc une telle précipitation ?

L'examen de cette décision modificative va je pense nous apporter la réponse.

Dans la section de fonctionnement, nous constatons que les recettes fiscales sont inférieures aux prévisions, au final, il manque 200 000 euros.

Au-delà des explications techniques nous constatons, sur la base de la notification des services fiscaux, que le produit des taxes directes locales ne progresse que de 1%.

Et dans le même temps, vous inscrivez 145 000 euros de dépenses nouvelles, ce qui fait un écart de 345 000 euros.

Donc autant de moins en autofinancement par rapport aux prévisions.

Mais c'est encore plus grave pour la section d'investissement, où l'on trouve plus de 2 millions d'euros de dépenses nouvelles, et au total un besoin de financement de presque 2 400 000 euros !

Or, il n'y a que 146 000 de recettes nouvelles, il faut donc emprunter presque 2,3 millions d'euros !

Bien sûr, vous nous expliquez que cela correspond à l'obligation d'équilibrer cette décision modificative, dans l'attente du compte administratif, et que l'affectation du résultat 2013 devrait permettre de diminuer le recours à l'emprunt.

Il n'en reste pas moins que vous anticipez sur le résultat, pour financer des opérations d'investissements qui étaient pourtant prévisibles, au moins pour les deux plus importantes.

Pour les 800 000 euros de l'acquisition du site Peigné, nous en reparlerons tout à l'heure sur le fond, mais il me semble qu'elle se fasse dans le contexte d'un projet pour lequel vous aviez réalisé une étude de faisabilité, mais sans provisionner le financement correspondant.

Pour la Maison de Bégon, près de 800 000 euros également, nous sommes dans le cadre d'une autorisation de programme, et on nous explique que ce sont des crédits de paiement 2013 qui n'ont pas été consommés. Là encore vous anticipez sur le compte administratif, et comme je le disais à l'un de vos illustres prédécesseurs, c'est ce qu'on appelle dans nos campagnes « compter les œufs au cul des poules » !

En tout cas cette DM1 ne donne pas un signal positif en ce début de mandat, et laisse craindre pour l'avenir, surtout si le nouveau gouvernement réduit encore l'enveloppe des collectivités pour satisfaire aux exigences de la « troïka ».

A ce rythme, pourrez-vous tenir 6 ans sans augmenter les impôts ?

Pour notre part, nous n'en sommes pas certains, malgré vos promesses de campagne, mais vous nous expliquerez sans doute que c'est en raison de contraintes nouvelles dont vous ne serez pas responsables.

Sauf que vous en êtes solidaire en soutenant la politique gouvernementale.

.